

## Projet de parrainage d'enfants du diocèse de Dassa-Zoumé (Bénin)

### « LES ENFANTS DES COLLINES »

Un projet qui s'inscrit dans le cadre du jumelage entre les diocèses de Dassa-Zoumé (Bénin) et de Gap-Embrun

- Fondements établis sur une volonté de fraternité par-delà les frontières et les cultures, dans une même foi, une même charité, une même espérance et un respect d'équilibre dans les échanges.
- De part et d'autre, un comité de jumelage chargé d'orienter et de coordonner avec le diocèse jumelé des projets cohérents avec l'esprit et l'orientation du jumelage.
- Volonté de développer le jumelage par des actions concrètes décentralisées.

Le projet « Les enfants des collines » est né de constats

- Au sein d'un pays pauvre, ce diocèse essentiellement rural est particulièrement défavorisé. De nombreuses familles rencontrent des difficultés pour assurer les besoins vitaux de leurs enfants ; de nombreux enfants ne sont pas scolarisés.
- Le diocèse de Dassa-Zoumé consacre un soin particulier aux enfants à travers les 48 établissements scolaires qu'il gère.
- Un parrainage des enfants des familles les plus démunies leur permettrait d'accéder à la scolarité et de se construire un avenir.
- La possibilité de défiscalisation des dons devrait faciliter la participation de personnes ou de ménages de notre diocèse caractérisé par des revenus relativement modestes.

Principes de base retenus

- Partager cet objectif avec le comité de jumelage de Dassa-Zoumé,
- Solliciter les paroissiens du diocèse de Gap-Embrun pour un engagement moral et financier durable auprès d'un enfant identifié avec lequel ils pourraient tisser un lien fort au moins par des échanges de correspondance,
- S'appuyer sur un organisme français ayant une longue expérience des parrainages d'enfants et une compétence reconnue, qui assurerait le pilotage de ces actions,
- Confier les actions locales à une structure ayant une bonne connaissance des situations familiales précaires et fortement impliquée dans l'éducation des enfants.

**France-Parrainages, organisme pilote du parrainage**

France Parrainages (FP) nous est apparu comme étant l'organisme le plus expérimenté, compétent et rigoureux dans ce domaine du parrainage d'enfants :

- Grande expérience : 78 ans de parrainages, 19 000 enfants aidés, présence au Bénin depuis 20 ans (150 enfants parrainés actuellement dans le Sud du pays)
- Appui sur une structure locale permettant une grande proximité du terrain,
- Recherche d'un avenir meilleur pour l'enfant, avec priorisation de l'éducation, gage de la lutte contre la pauvreté et du développement,
- Sérieux et rigueur dans le fonctionnement, notamment à travers une convention de partenariat exigeante,
- Agrément « Don en confiance » depuis 29 ans.

FP assurera la constitution des binômes parrain / filleul, collectera les participations trimestrielles et assurera le transfert trimestriel des fonds à l'organisation locale. Elle assurera les relations avec les parrains.

Dans le cadre de la convention établie entre les différents partenaires du projet, FP assurera la formation et le contrôle de la structure locale du projet, en s'assurant de la bonne gestion des fonds et de l'efficacité de l'action menée par la structure locale, au vu des documents de suivi des parrainages, de suivi comptable, d'auto évaluation et par des missions de contrôle sur le terrain.

#### [Un appui sur une structure locale proche des plus démunis](#)

Le directeur de l'antenne de Dassa de Caritas, très investi dans le domaine de la protection de l'enfant et de l'adulte vulnérables, sera le correspondant local de FP. Il s'appuiera sur une petite équipe comportant le directeur de la Direction diocésaine de l'enseignement catholique (DDEC) et des employés de la DDEC, tous également impliqués dans Caritas-Dassa. Cette structure aura un référent dans chaque école dans laquelle des enfants seront parrainés.

La structure locale sélectionnera les enfants à aider et assurera les liens avec les enfants et les familles aidées. Elle assurera la gestion des fonds destinés à couvrir les frais de scolarité de chaque enfant (scolarisation, alimentation, vêtements, soins médicaux...), gérera la correspondance entre les parrains et les familles aidées. Elle établira et fournira à FP et aux deux Comités de jumelage des rapports annuels d'activité (incluant des auto-évaluations dans les domaines administratifs, juridiques et comptables) et rapports financiers. Elle se soumettra sans réserve à toute mission de formation ou de contrôle sur le terrain par FP.

Le correspondant local et son équipe seront tenus à une obligation de confidentialité et de respect des règles relatives à la protection des données personnelles, notamment des photographies et vidéos.

#### [Recherche de donateurs par le Comité de jumelage de Gap-Embrun](#)

Le Comité français s'est fixé pour mission de promouvoir le projet auprès des paroisses du diocèse de Gap-Embrun et de réunir le plus vite possible un nombre suffisant de promesses d'engagement de parrains afin de soumettre la candidature de ce projet au conseil d'administration de FP (objectif de 50 promesses d'engagement).

#### [Gestion financière du projet](#)

Trois niveaux de parrainage prévus par FP sont proposés (voir flyer). Pour chaque enfant aidé, les fonds seraient répartis de la manière suivante (exemple du niveau 1) :

- Participation mensuelle : 32.50 € /mois dont 2.50 € de cotisation FP (soit 11.05 € après réduction d'impôt)
- Coûts de gestion de FP : 7.50 €
- Fonds transférés à l'Organisation locale : 22.50 € /mois

#### [Calendrier prévisionnel](#)

- Avent 2025 : collecte des promesses de parrainages
- Fin d'année 2025 : soumission du projet à France-Parrainages
- Début 2026 : établissement de la convention entre les parties et formation de la structure locale
- Courant 2026 : sélection par la structure locale des enfants à parrainer et constitution des binômes parrain-enfant.
- Rentrée scolaire 2026-2027 : démarrage effectif du projet, prélèvement des dons.

#### [Vous avez des questions ...](#)

Contact : Jean-Yves Dubié 06 11 77 08 41